

## DELIBERATION CA136-2016

**Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers**  
**Vu les articles L123-1 à L123-9 du code de l'éducation**  
**Vu le livre VII du code de l'éducation et notamment son article L719-7**  
**Vu le code des statuts et règlements de l'Université d'Angers**

**Vu les convocations envoyées aux membres du conseil d'administration le 7 décembre 2016.**

**Objet de la délibération** : Additif à la campagne d'emploi BIATSS 2017

**Le conseil d'administration réuni le 14 décembre 2016 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :**

L'additif à la campagne d'emploi BIATSS 2017 est approuvé.

La décision est adoptée à l'unanimité avec 27 voix pour.

Fait à Angers, le 15 décembre 2016

**Christian ROBLÉDO**  
*Président de l'Université d'Angers*



La présente délibération est immédiatement exécutoire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché le : **4 janvier 2017** / mise en ligne : **4 janvier 2017**

**ADDITIF CAMPAGNE EMPLOIS 2017 - PERSONNELS BIATSS - POSTES AU MEME NIVEAU**

	Composante Service commun Direction	N° de poste	CORPS	BAP	Date de la vacance		MOTIF	OBJECTIF 2017			
								CORPS	BAP	Fiche de poste	
1	DAGJI	07494W	IGE	A	1	janvier	2017	MUTATION	IGE	J	Responsable service institutionnel
2	DAGJI	25014P	TECH	J	1	septembre	2016	CONCOURS INFRUCTUEUX	TECH	J	Gestionnaire cellule institutionnelle
3	DPI	30829K	ASI	G	14	novembre	2016	REUSSITE CONCOURS	ASI	G	Chargé d'opérations électriques